

EVOLUBEES SAS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations de services proposées par EVOLUBEES SAS (ci-après « le Prestataire ») à ses clients professionnels (ci-après « le Client »).

Toute commande ou signature d'un devis implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client.

Article 2 — Présentation du Prestataire

EVOLUBEES SAS

Siège social : Noiseau (94880), France

SIREN : 103 545 901 — RCS Créteil

Email : contact@evolubees.fr

Représentée par Melissa Blazere, Présidente

Article 3 — Description des prestations

EVOLUBEES SAS propose quatre catégories de services :

3.1 Packs d'externalisation commerciale (abonnements mensuels)

- Pack Conversion — 1 400 € HT/mois : qualification des prospects entrants, relances, pipeline, reporting mensuel, configuration Calendly incluse
- Pack Performance — 2 500 € HT/mois : tout le Pack Conversion + prospection active, appels de qualification, fiche synthèse par prospect, stratégie de relance multi-étapes, accompagnement jusqu'à la vente finale, reporting hebdomadaire, call stratégique mensuel
- Pack Sur Mesure — sur devis : périmètre défini conjointement selon les besoins spécifiques du Client

Ces packs font l'objet d'un abonnement mensuel avec engagement minimum de 3 mois, renouvelable tacitement mois par mois.

3.2 Packs Google My Business (abonnements mensuels)

- Essentiel — à partir de 99 € HT/mois : audit initial, optimisation de la fiche, réponse aux avis (10/mois), stratégie d'augmentation d'avis, rapport mensuel simplifié
- Performance — à partir de 199 € HT/mois : tout l'Essentiel + réponse entre 10 et 30 avis/mois, optimisation SEO locale, 2 posts Google Business/mois, rapport mensuel détaillé
- Premium — à partir de 349 € HT/mois : tout le Performance + réponse illimitée aux avis, audit concurrentiel, gestion des avis négatifs, 4 posts Google Business/mois, recommandation stratégique trimestrielle.
- Ces packs font l'objet d'un abonnement mensuel avec engagement minimum de 2 mois, renouvelable tacitement mois par mois.

3.3 Packs Gestion des Réseaux Sociaux (abonnements mensuels)

- Starter — à partir de 800 € HT/mois : 12 publications/mois, stratégie éditoriale personnalisée, community management basique, 2 réseaux sociaux au choix
- Growth — à partir de 1 500 € HT/mois : 20 publications/mois, création graphique professionnelle, community management complet, 3 réseaux sociaux, campagnes publicitaires incluses

Ces packs font l'objet d'un abonnement mensuel avec engagement minimum de 2 mois, renouvelable tacitement mois par mois.

3.4 Prestations ponctuelles — Création et Refonte de site web (one-shot)

- Pack Express — à partir de 800 € HT : site clés en main, optimisé mobile et tablette, pages essentielles (accueil, offres, tarifs, horaires, contacts, Google Maps), hébergement 1 an offert
- Pack Sur Mesure — à partir de 1 200 € HT : design 100 % unique et personnalisé, pages et options illimitées, optimisation SEO, prise de RDV en ligne
- Refonte & Optimisation — à partir de 490 € HT : modernisation du design et de l'ergonomie, ajout de boutons d'appel à l'action, optimisation de la vitesse et du référencement

Ces prestations sont réalisées en une seule fois, sans abonnement, selon un périmètre défini dans le devis signé.

Note importante concernant la Refonte & Optimisation : le tarif de refonte est défini après un audit préalable du site existant. Il peut varier selon la plateforme utilisée (Hostinger, WordPress, Wix, Squarespace, Webflow, code sur mesure, etc.) et le niveau d'accessibilité technique du site. Un devis définitif est établi après cet audit, avant tout démarrage des travaux.

Article 4 — Formation du contrat

Toute prestation est précédée d'un devis établi par EVOLUBEES SAS. Le contrat est formé lors de la signature électronique du devis et/ou du contrat de prestation associé par le Client.

La signature électronique via la plateforme Yousign a valeur légale identique à une signature manuscrite, conformément au règlement européen eIDAS et au droit français.

Aucune prestation ne débutera avant la réception du devis signé par le Client.

Article 5 — Durée, renouvellement et résiliation

5.1 Packs d'externalisation commerciale

L'engagement minimum est de 3 mois calendaires à compter de la date de démarrage définie dans le contrat.

À l'issue de cette période, le contrat se renouvelle tacitement mois par mois. Chaque partie peut y mettre fin en notifiant l'autre par email avec accusé de lecture à l'adresse contact@evolubees.fr, avec un préavis de 30 jours avant la prochaine date d'échéance mensuelle.

5.2 Packs Google My Business et Gestion des Réseaux Sociaux

L'engagement minimum est de 2 mois calendaires à compter de la date de démarrage.

À l'issue de cette période, le contrat se renouvelle tacitement mois par mois. Chaque partie peut y mettre fin en notifiant l'autre par email avec accusé de lecture à l'adresse contact@evolubees.fr, avec un préavis de 15 jours avant la prochaine date d'échéance mensuelle.

Exemple : un Client souhaitant résilier son abonnement GMB démarré le 1er juin doit notifier EVOLUBEES SAS par email au plus tard le 15 juillet pour une fin de contrat au 31 juillet.

5.3 Prestations ponctuelles

Les prestations ponctuelles prennent fin à la livraison validée par le Client. Elles ne font pas l'objet d'une reconduction tacite.

5.4 Modifications post-livraison et maintenance de site web

Toute modification demandée après la validation et la livraison d'un site web constitue une prestation supplémentaire distincte, facturée selon l'une des modalités suivantes :

- Taux horaire ponctuel : 70 € HT/h, sur devis accepté par email avant toute intervention
- Pack Sérénité : 99 € HT/mois — 2h de modifications incluses/mois (valeur 140 € HT), mises à jour techniques, sauvegarde mensuelle, support email (réponse sous 48h). Au-delà : 70 € HT/h en supplément
- Pack Tranquillité : 199 € HT/mois — 4h de modifications incluses/mois (valeur 280 € HT), mises à jour techniques, sauvegarde hebdomadaire, support prioritaire (réponse sous 24h), rapport mensuel de performance. Au-delà : 70 € HT/h en supplément

Les heures incluses dans les packs mensuels ne sont pas cumulables d'un mois sur l'autre. Les packs maintenance sont sans engagement minimum et font l'objet d'un avenant signé séparément, résiliables à tout moment avec un préavis de 15 jours par email.

5.4 Résiliation anticipée à l'initiative du Client

Toute résiliation intervenant avant la fin de la période d'engagement minimum entraîne la facturation des mensualités restantes dues jusqu'au terme de ladite période, à titre d'indemnité de résiliation anticipée.

Exemple : un Client résiliant son Pack Conversion au cours du 1er mois d'un engagement de 3 mois devra acquitter 2 mensualités supplémentaires.

5.5 Résiliation pour manquement

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, non remédié dans un délai de 15 jours suivant une mise en demeure adressée par email avec accusé de lecture, l'autre partie peut résilier le contrat de plein droit.

En cas de résiliation pour manquement du Client (notamment défaut de paiement), l'intégralité des sommes restant dues sur la période d'engagement est immédiatement exigible.

Article 6 — Tarifs et conditions de paiement

6.1 Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux figurant dans le devis signé, exprimés en euros hors taxes (HT). EVOLUBEES SAS se réserve le droit de modifier ses tarifs, avec notification au Client 30 jours avant toute révision applicable aux abonnements en cours.

6.2 Facturation

Pour les abonnements : une facture est émise chaque mois à la date anniversaire du démarrage de la prestation.

Pour les prestations ponctuelles : une facture unique est émise à la commande, avant tout début d'exécution.

6.3 Modalités de règlement

Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire sur le compte d'EVOLUBEES SAS, dont les coordonnées (IBAN) figurent sur chaque facture émise.

Pour les prestations ponctuelles : le paiement intégral est exigible à la commande, avant tout début des travaux.

Pour les abonnements : le paiement est exigible à réception de chaque facture mensuelle, dans le délai prévu à l'article 6.4.

6.4 Délai de paiement

Le délai de paiement est de 30 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture. Tout délai de paiement supérieur à 30 jours doit être expressément accepté par écrit par EVOLUBEES SAS avant la signature du contrat.

6.5 Pénalités de retard

Tout retard de paiement au-delà du délai prévu entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- Des pénalités de retard au taux légal en vigueur multiplié par 3, calculées sur le montant TTC de la facture impayée, courant à compter du lendemain de la date d'échéance
- Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture impayée, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce

EVOLUBEES SAS se réserve le droit de suspendre toute prestation en cours en cas de non-paiement constaté après 15 jours de retard.

Article 7 — Obligations des parties

7.1 Obligations d'EVOLUBEES SAS

EVOLUBEES SAS s'engage à :

- Réaliser les prestations convenues avec professionnalisme et diligence
- Informer le Client de tout événement susceptible d'affecter la bonne exécution des prestations
- Maintenir la confidentialité des informations communiquées par le Client
- Respecter les objectifs et périmètres définis dans le devis ou contrat signé

7.2 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir en temps utile toutes les informations, accès et ressources nécessaires à la réalisation des prestations (accès aux outils, agendas, données commerciales, identifiants de comptes, etc.)
- Désigner un interlocuteur disponible pour assurer le suivi de la prestation
- Régler les factures dans les délais convenus
- Ne pas solliciter directement les contacts ou prospects transmis par EVOLUBEES SAS pour contourner la prestation

Article 8 — Propriété intellectuelle

Les livrables, contenus, outils et méthodes créés par EVOLUBEES SAS dans le cadre de ses prestations restent sa propriété exclusive jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

À compter du paiement complet, les droits d'utilisation des livrables spécifiquement créés pour le Client sont cédés à ce dernier pour une utilisation dans le cadre de son activité professionnelle.

Les méthodes, outils, modèles et processus propres à EVOLUBEES SAS demeurent en toute circonstance la propriété exclusive du Prestataire.

Article 9 — Confidentialité

Chaque partie s'engage à traiter comme strictement confidentielles toutes les informations de nature commerciale, financière, technique ou stratégique communiquées par l'autre partie dans le cadre de l'exécution du contrat.

Cette obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée du contrat et durant une période de 3 ans après son terme, quelle qu'en soit la cause.

Article 10 — Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de l'exécution de ses prestations, EVOLUBEES SAS est amenée à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client, en qualité de sous-traitant au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — Règlement UE 2016/679).

EVOLUBEES SAS s'engage à traiter ces données uniquement selon les instructions du Client, à mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées et à ne pas les utiliser à d'autres fins que l'exécution des prestations contractuelles.

Les coordonnées collectées lors de la souscription sont traitées par EVOLUBEES SAS en qualité de responsable de traitement aux fins de gestion commerciale et comptable. Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, exercé par email à contact@evolubees.fr.

Article 11 — Responsabilité

EVOLUBEES SAS est soumise à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de résultats commerciaux non atteints dès lors que les prestations convenues ont été correctement exécutées.

En tout état de cause, la responsabilité d'EVOLUBEES SAS est limitée au montant des sommes effectivement perçues au titre du contrat au cours des 3 derniers mois précédant le fait dommageable.

EVOLUBEES SAS ne saurait être tenue responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, manque à gagner, atteinte à l'image) subis par le Client.

Article 12 — Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La partie concernée devra notifier sans délai l'autre partie de la survenance de cet événement. Si la force majeure persiste au-delà de 30 jours, chaque partie pourra résilier le contrat sans indemnité.

Article 13 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable dans un délai de 30 jours à compter de la notification du différend par email.

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Créteil, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Article 14 — Dispositions diverses

Si l'une des clauses des présentes CGV était déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses resteraient en vigueur.

Le fait pour EVOLUBEES SAS de ne pas se prévaloir d'une disposition des présentes CGV ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment par EVOLUBEES SAS. Les nouvelles CGV seront notifiées au Client par email 30 jours avant leur entrée en vigueur. Le maintien de la relation contractuelle vaut acceptation des nouvelles CGV.

Acceptation des Conditions Générales de Vente

Le Client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes CGV en signant le devis ou le contrat de prestation associé.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2026

Pour EVOLUBEES SAS
Melissa Blazere, Présidente
Signature :

Pour le Client
Nom : _____
Qualité : _____
Signature :